



Concours de costume sous forme de défilé pour tous publics à partir de 5 ans **Sapés comme jadis !**

Le Pays d'art et d'histoire de la communauté de communes Mellois en Poitou organise un concours de costume dans le cadre de la manifestation *Escapade médiévale*.

Pour qui ?

Le concours s'adresse à tous publics à partir de 5 ans et prend en compte deux catégories d'âge :

- une catégorie « jeunes damoiseaux et damoiselles » âgés de 5 à 12 ans,
- et une catégorie « gentilhommes et gentes dames » à partir de 13 ans.

Tout participant au concours s'engage (sous peine de disqualification) à respecter le présent règlement, à se montrer beau joueur en toute circonstance.

Organisation

Le concours de costume se présente sous la forme virtuelle. Chaque participant devra transmettre des photographies et/ou une vidéo pour présenter son œuvre. Chaque dossier devra comporter un titre et une description succincte du costume.

Les images seront diffusées sur le site Internet de la Communauté de communes pour procéder au défilé virtuel et pour que les jurys puissent voter.

Chaque participant recevra un numéro de compétiteur avec la confirmation de son inscription.

Costumes acceptés pour le concours

- la période de référence est le Moyen-Âge (période s'étendant du Ve au XVe siècles),
- les costumes ne doivent pas être de fidèles reconstitutions mais s'inspirer fortement du Moyen-Âge auquel devra être mêlé l'imaginaire personnel du candidat (fantasy, interprétation...),
- les costumes totalement achetés dans le commerce sont interdits et seront éliminatoires ; la créativité des candidats sera un des critères forts,
- le costume ne doit pas comporter de nudité explicite, ni d'éléments provocateurs.

Critères d'évaluation

Chaque membre du jury se verra remettre une fiche d'évaluation à remplir lors du défilé virtuel. Celle-ci comporte 4 critères, évalués par une note de 1 à 5 :

Note n°1 : éléments d'inspiration médiévale,

Note n°2 : créativité et originalité de la proposition,

Note n°3 : qualité de la confection (coupe, façon, matières),

Note n°4 : qualité de la présentation.

Sera ensuite calculée la somme des notes attribuées à chaque participant. Les participants obtenant la meilleure note de leur catégorie seront nommés vainqueurs de leurs concours.

Résultats

Les résultats et la remise des prix seront remis début juin 2021. Il y aura quatre prix surprise : deux prix pour chaque catégorie, le prix du jury et le prix du public. Les résultats pourront être diffusés via les médias (presse, radio, site internet...).

Comment s'inscrire ?

Chaque participant doit s'inscrire avant le 15 mai 2021 via un formulaire disponible sur le site www.melloisenpoitou.fr à envoyer par mail à paysarthistoire@melloisenpoitou.fr ou par voie postale à l'adresse suivante :

Communauté de communes Mellois en Poitou
Service Animation du territoire / PAH
« Concours Escapade médiévale »
Les Arcades
2, place de Strasbourg
79 500 Melle

Droit à l'image

Chaque participant cède toute exploitation de son image (photos et vidéos), sans contrepartie, à l'organisateur afin que ce dernier puisse les partager sur les réseaux sociaux, les supports de communication et sur le site Internet pour permettre le vote. L'organisateur s'engage cependant à ne pas faire d'utilisation commerciale de l'image du participant sans le consentement de ce dernier.

Règlement établi en janvier 2021

J'accepte le règlement.

Représentant légal

A

Le

Mineur

Signature